



NATO  
+  
OTAN



# OTAN briefing

Participation



Protection



Prévention

« Un monde dans lequel les hommes et les femmes jouiraient des mêmes droits serait-il plus sûr et plus stable ? C'est difficile à dire, mais de la réponse à cette question pourrait bien dépendre, in fine, l'instauration d'une paix durable dans la plupart des régions les plus troublées du monde. »

Anders Fogh Rasmussen,  
Secrétaire général de l'OTAN

## Les femmes, la paix et la sécurité

Les femmes et les enfants souffrent souvent plus que les hommes des situations de guerre et de conflit. Dans le cadre des efforts déployés par l'ensemble de la communauté internationale pour en finir avec cette inégalité séculaire, l'OTAN s'emploie à protéger les femmes et les enfants dans ses zones d'opérations, et à accroître la participation des femmes, à tous les niveaux, à la prévention des conflits.

Reconnaissant le rôle important que les femmes peuvent jouer dans la consolidation de la paix et le règlement des conflits, le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies (ONU) a adopté la résolution 1325 le 31 octobre 2000. Par cette résolution, tous les États membres de l'ONU, y compris tous

les pays de l'OTAN, se sont engagés à faire en sorte que les questions de genre soient prises en compte dans les activités relatives à la sécurité.

En décembre 2007, le Conseil de l'Atlantique Nord (CAN) a commencé à travailler avec les pays partenaires à la mise en œuvre de la résolution ▶



© Belgian Defence

« La résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU reste un appel fort à la protection des personnes les plus vulnérables pendant et après les conflits, et au renforcement de la participation des femmes aux efforts de consolidation de la paix et de la sécurité. »

Anders Fogh Rasmussen,  
Secrétaire général de l'OTAN

1325 au sein de l'Alliance. La solution consiste, en partie seulement, à augmenter le nombre des femmes servant dans les forces armées. L'OTAN s'est aussi engagée, dans le cadre de cette résolution, à protéger les femmes et les enfants contre les problèmes qui se posent chaque jour dans les zones de conflit, ainsi qu'à leur permettre de s'exprimer au plus haut niveau dans les instances décisionnelles, pour ainsi écarter les risques d'instabilité future.

Il est possible d'atteindre ces objectifs par différents moyens. Parfois, il peut tout simplement s'agir d'intensifier les contacts avec les Afghanes sur le terrain grâce à un redéploiement dans les zones commerçantes des troupes patrouillant loin des grands axes. D'autres moyens sont en revanche plus complexes, tel celui qui consiste à mettre en place une approche en cinq volets axée sur une plus grande participation des femmes aux efforts déployés à tous les niveaux de l'OTAN, pour aider à l'intégration de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de

l'ONU dans les politiques, opérations, formations et communications. (Page 12)

« Le défi, pour l'OTAN, est de faire en sorte que la dimension de genre soit prise en compte dans toutes les missions qui sont menées », indique l'amiral di Paola, président du Comité militaire de l'OTAN.

Aujourd'hui, la proportion des femmes qui servent dans les forces de sécurité des pays membres varie entre 3 % et 18 %. De nombreux pays de l'Alliance et Partenaires s'emploient à accroître cette proportion par la mise en œuvre de plans d'action nationaux. Sur les vingt-deux pays ayant approuvé des plans, treize sont des pays membres de l'OTAN ou du Partenariat pour la paix. L'OTAN souffre d'un manque de spécialistes des questions de genre – hommes ou femmes – et n'est pas en mesure de répondre à tous les besoins opérationnels actuels et potentiels. Certains de ces problèmes sont l'héritage des traditions militaires des pays ▶

## Changer les mentalités



Le 31 octobre 2000, le Conseil de sécurité de l'ONU a reconnu publiquement les effets souvent dévastateurs des guerres et des conflits sur les femmes et les enfants. La résolution 1325, la première du genre, exige ainsi des parties à un conflit de respecter les droits des femmes.

En 2007, par l'intermédiaire du Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA), l'OTAN et ses Partenaires ont adopté une politique sur la mise

en application de la résolution 1325 de l'ONU, y compris dans les opérations de l'OTAN.

En juin 2008, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 1820, par laquelle il reconnaît l'utilisation généralisée de la violence sexuelle et du viol comme arme de guerre. En 2009, il adoptait les résolutions 1888 et 1889, qui visent à appuyer la résolution 1325 par la mise en place d'un meilleur contrôle et la désignation d'un

représentant spécial des Nations Unies pour la sensibilisation à la question des femmes.

En septembre 2009, les deux commandements stratégiques de l'OTAN ont élaboré une série de lignes directrices sur la mise en application des résolutions dans les opérations dirigées par l'Organisation, ainsi qu'un code de conduite pour le personnel militaire.

L'Alliance a par ailleurs élaboré, au printemps 2010 – année marquant le dixième anniversaire de la première résolution –, des recommandations sur l'intégration de la résolution 1325 du Conseil de sécurité dans les opérations dirigées par l'OTAN. Ces recommandations ont été approuvées en juin 2010 par les ministres de la Défense des pays de l'OTAN. L'Organisation s'est en outre engagée à évaluer la mise en application de la politique OTAN/CPEA adoptée en 2007.

membres et ils ne pourront être résolus que progressivement.

Des progrès sont certes réalisés, mais beaucoup reste à faire. « Nous devons être plus attentifs aux préoccupations des femmes dans nos zones d'opérations », déclare le secrétaire général de l'OTAN, Anders Fogh Rasmussen.

« L'autonomisation des femmes dans les pays instables ne sert pas seulement les intérêts de ces dernières, mais elle sert aussi les nôtres. Elle est un élément essentiel de l'approche globale des défis de sécurité du XXI<sup>e</sup> siècle. »

Aussi l'OTAN s'emploie-t-elle à intégrer la dimension de genre

dans ses opérations en sensibilisant et en formant son personnel, avec comme objectif d'améliorer les procédures opérationnelles, de travailler avec les pays membres à une plus grande représentation des femmes au sein des organes militaires et politiques, et de contrôler les résultats de ces améliorations. ■



© Swiss Armed Forces

## Participation

**Accroître la participation des femmes aux travaux de consolidation de la paix, à l'activité militaire et aux organes décisionnels est nécessaire pour bâtir la paix. Les femmes sont tant les actrices que les victimes dans les conflits armés. À l'OTAN, l'égalité des sexes est un aspect important des activités de sécurité.**

Beaucoup de femmes ont risqué leur vie pour alimenter les forces internationales en renseignements et en informations de première importance, dans l'espoir que leur contribution aidera à rendre les opérations de consolidation de la paix plus durables et plus efficaces. La participation des femmes aux activités liées à la sécurité, à la reconstruction et à la stabilisation joue un rôle central dans la poursuite des objectifs de la communauté internationale en Afghanistan. L'intégration des principes de la résolution 1325 et des résolutions connexes du Conseil de sécurité de l'ONU est l'une des clés du succès de la mission.

Dans plus de quinze pays de l'OTAN, une formation prédéploiement – qui comprend une sensibilisation aux

questions culturelles et de genre – est désormais obligatoire dans le cadre de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) ou de la Force pour le Kosovo (KFOR).

Selon le lieutenant-colonel Pierre Duchesne, du Commandement Allié Opérations (Grand Quartier général des Puissances alliées en Europe – SHAPE), « S'assurer, dans les plans de niveau opérationnel et tactique, de confier à des femmes des tâches sensibles comme la fouille corporelle de femmes, du travail d'interprétariat et à les associer aux équipes de contact ainsi qu'aux équipes médicales constituent quelques exemples frappants, parmi d'autres, de la façon d'intégrer la dimension de genre ».

L'éducation et la formation sont essentielles à la sensibilisation du personnel à la résolution 1325. Outre le siège de l'OTAN lui-même, le Collège de défense de l'OTAN et l'École de l'OTAN à Oberammergau ont créé des modules de sensibilisation aux questions de genre. Le plan de formation militaire du Commandement allié Transformation (ACT) a été soumis au Comité militaire de l'OTAN au cours de l'été 2010. Une aide est par ailleurs offerte aux pays en vue de compléter leurs programmes nationaux.

La politique de parité hommes-femmes et de diversité mise en place au siège de l'OTAN est désormais actualisée et approuvée annuellement par le Conseil de l'Atlantique Nord. Des travaux sont également en cours au niveau du recrutement en vue d'accroître le nombre d'agents féminins au sein de l'Organisation. Ceci inclut la communication d'informations ciblées aux pays lorsqu'ils sont invités à proposer des candidatures pour des postes de haut niveau.

### Afghanistan

Les équipes de reconstruction provinciales (PRT) s'efforcent d'engager régulièrement le dialogue avec des femmes afghanes afin d'améliorer leurs activités courantes pour en faciliter le bon déroulement. Le personnel officier féminin établit ainsi des contacts avec des femmes à l'occasion soit de relations d'affaires avec la communauté locale, soit de visites au quartier général de la PRT, ou encore de patrouilles de routine. Ce dialogue peut donner lieu à

un partage en temps utile d'informations sur des situations de sécurité critiques. Des conseillers pour les questions de genre ont en outre été affectés au Commandement interarmées ainsi qu'au quartier général de la Force internationale d'assistance à la sécurité pour aider à intégrer la dimension de genre dans tous les aspects des opérations de la Force.

« Dans tous les pays du monde, les femmes sont organisées, parfois d'une manière différente de celle que nous pratiquons en Occident, mais [...] [en Afghanistan] il y a beaucoup d'organisations féminines, dont certaines sont dirigées par des femmes de poigne », fait observer la capitaine de corvette Ella van den Heuvel, conseillère de la FIAS pour les questions de genre. « Dans certains cas, elles représentent plus d'un millier de

femmes, et elles demandent à être entendues. Nous devons leur donner le rôle qui leur revient de plein droit. Mais indépendamment du droit, la raison dicte leur participation, et il est donc judicieux de les inclure. » Les informations fournies par des femmes sur le terrain peuvent venir bien à point s'agissant de s'assurer des progrès en matière de stabilisation dans des zones auxquelles les soldats de l'OTAN n'ont en principe qu'un accès très limité. L'avis des conseillers pour les questions de genre ont permis d'améliorer ce volet spécifique des opérations de la FIAS.

Par ailleurs, des spécialistes ayant servi comme conseiller pour les questions de genre en Afghanistan contribuent par la suite à la formation d'autres spécialistes ainsi qu'à la sensibilisation des personnels à la prise en compte de la dimension de genre. ►

## Femmes en uniforme

Au cours de l'été 2009, le Comité sur les femmes dans les forces armées a été rebaptisé « Comité OTAN sur la dimension de genre » et son mandat a été modifié pour inclure formellement la mise en œuvre de la résolution 1325 et des résolutions connexes du Conseil de sécurité. Un bureau Dimension de genre a également été créé à l'État-major militaire international. Quelques pays ont par ailleurs instauré des quotas de personnel féminin au sein de leurs forces. Cette pratique est

parfois sujette à controverse, mais une chose est claire : quelle que soit la méthode, il faut recruter davantage de femmes dans les forces armées.

L'OTAN souffre par ailleurs d'un manque de spécialistes des questions de genre hommes ou femmes - ayant suivi une formation dans ce domaine. Des travaux sont actuellement menés de concert avec les pays partenaires en vue de remédier à ce problème.

**« Parfois, on fait uniquement le lien avec des normes de comportement, des codes de conduite et le nombre de femmes présentes dans les forces armées. Mais la dimension de genre est bien plus que ça : c'est une manière différente de regarder le monde qui nous entoure. »**

**Capitaine de corvette  
Ella van den Heuvel,  
Conseillère de la FIAS  
pour les questions de genre**

## L'expérience de conseiller pour les questions de genre

Trois mois après son affectation en qualité de première conseillère de la FIAS pour les questions de genre, en 2009, la capitaine de corvette Ella van den Heuvel invitait Zhulina (17 ans) et sa mère Shakila à venir exposer leur vision de l'Afghanistan aux commandants du Commandement interarmées de la FIAS.

Portant jeans et tuniques foncés avec foulards verts assortis, Zhulina, employée d'une société de télécommunications, et sa mère, à laquelle elle servait d'interprète, ont ainsi conversé avec les officiers, déchaussés, assis en face d'elles, dans la salle de la Choura du Commandement de la FIAS.

« J'aurais pu relayer les informations moi-même » dit la capitaine van den Heuvel, fille d'un fermier hollandais ayant grandi avec ses trois frères. « Mais je pense qu'il était important qu'elles puissent faire entendre leur voix. Les femmes d'Afghanistan m'ont dit qu'elles avaient l'impression d'être oubliées. »

Autour d'une tasse de thé et de petits gâteaux, ces femmes ont



© Royal Netherlands Navy

décrit aux officiers la vie en Afghanistan sous un angle inusité. Elles leur ont expliqué le rôle déterminant que les Afghanes jouent dans la société et leur contribution essentielle à la prospérité du pays.

« On ne saurait surestimer l'importance du rôle de la FIAS en Afghanistan ni la reconnaissance que lui vouent la plupart des femmes en raison de l'aide qu'elle leur apporte », dit la capitaine van den Heuvel, qui ajoute que les femmes ont le droit d'être écoutées.

La capitaine van den Heuvel dit s'être heurtée à une résistance concernant son rôle au sein de la Force, ce qui l'a amenée à devoir expliquer aux soldats ce qu'on entend par la prise en compte de la dimension de genre. « Parfois, on fait uniquement le lien avec des normes de comportement, des codes de conduite et le nombre de femmes présentes dans les forces armées. Mais la dimension de

genre est bien plus que ça : c'est une manière différente de regarder le monde qui nous entoure », précise-t-elle. Et d'ajouter : « Il est vrai que c'est un nouveau domaine. [...] On peut livrer un combat d'idées, mais ça n'a pas d'intérêt. Ce qu'il faut, c'est démontrer qu'on est utile ».

La capitaine van den Heuvel a effectué une première mission en Afghanistan en 2005-2006 au sein de la PRT néerlandaise déployée dans la province de Baghlan. De retour aux Pays-Bas, elle y a suivi une formation de sensibilisation aux questions de genre au sein des forces armées, et elle a participé à un stage de conseiller de terrain pour les questions de genre organisé par la Suède. Forte de son expérience en tant que première conseillère de la FIAS pour les questions de genre, elle assure maintenant la formation théorique et pratique du personnel militaire s'appêtant à un déploiement sur le terrain.

## Fonds d'affectation spéciale

Les défis inhérents aux conflits actuels réclament des solutions qui dépassent le cadre strictement militaire. La participation des femmes au développement de leur société est aussi une composante de la stabilisation de l'économie après un conflit.

Les Alliés et les pays partenaires de l'OTAN utilisent un mécanisme de fonds d'affectation spéciale qui est censé apporter une solution à ce type

de problèmes. Tout pays partenaire peut solliciter l'intervention de ce fonds, qui sert le plus souvent à appuyer des projets concrets de démilitarisation. Entre 2000 et 2008, quelque 40 millions d'euros ont été affectés à des projets faisant appel au fonds d'affectation spéciale, et ceux-ci ont permis la réinsertion de 5 000 anciens membres des forces armées dans la vie civile.

Les principes énoncés dans la résolution 1325 du Conseil de sécurité ont été

pris en compte dans de nouveaux projets faisant appel au fonds d'affectation spéciale, en particulier des projets de réinsertion en Bosnie-Herzégovine. En Afghanistan, plusieurs pays fournissant des troupes à la FIAS ont commencé à engager du personnel local féminin et à passer des contrats avec des sociétés appartenant à des femmes dans leur région. Des Afghanes ont contribué à ce processus en venant en visite au siège de l'OTAN pour y rencontrer des responsables. ■

## Une générale afghane



La générale Mohammadezai Khatool est l'un des deux officiers généraux de sexe féminin que compte l'Armée nationale afghane (ANA).

Issue d'une unité parachutiste, elle avait plus de cinq cents sauts à son actif lorsqu'elle a pris ses fonctions au ministère de la Défense.

« Dans la descente, je me sentais dans mon élément », raconte-t-elle,

« et quand je touchais terre, c'était simplement comme si j'arrivais au bas d'un escalier. »

C'est sa passion pour le sport qui a amené la générale Khatool à rejoindre les rangs de l'armée afghane en 1984, pendant la guerre contre l'Union soviétique. Aujourd'hui, l'ANA compte plus de trois cents femmes, dont la plupart travaillent dans le domaine médical, logistique ou financier.

En juillet 2010, la formation des trente premiers élèves-officiers féminins a débuté à l'école militaire de l'ANA sous les auspices de la Mission OTAN de formation en Afghanistan (NTM-A). À l'issue de cette formation dispensée dans un environnement culturellement sensible, ces recrues devront, pour leur affectation, choisir entre l'option logistique et l'option financière. Néanmoins, il leur faudra expliquer

à leurs familles pourquoi elles souhaitent s'engager dans les forces armées.

« Nous prenons soin d'expliquer aux familles que c'est un honneur de servir dans la police ou dans l'armée », dit la générale de brigade Anne Macdonald, l'une des femmes officiers américaines les plus haut gradées de la NTM-A. « [Nous devons montrer] que le système prend en charge leurs sœurs, filles ou épouses, qu'elles y sont en sécurité et qu'il leur offre la chance de contribuer à instaurer la stabilité en Afghanistan. »

N'ayant pas ménagé ses efforts pour ouvrir ainsi la voie de l'ANA aux femmes, la générale Khatool indique que son vœu le plus cher est de voir un jour une Afghane fouler le sol de la Lune. « Les femmes d'Afghanistan sont bourrées de talents », ajoute-t-elle.



© Spanish Ministry of Defence

« Les violences sexuelles à l'égard des femmes ne sont pas de nature culturelle, mais criminelle, et elles ne relèvent pas de la condition de la femme, mais des droits de l'Homme. Cela change notre façon d'envisager la sécurité. Les femmes ont de la sécurité une idée souvent très différente de celle des hommes, et il faut en tenir compte. »

Margot Wallström,  
Représentante spéciale de l'ONU  
pour la question des violences  
sexuelles commises  
en période de conflit

## Protection

**L**a mise en place d'un environnement pacifique et sûr dans les zones instables passe par le respect des droits des femmes et des enfants et la protection des femmes contre les actes de violence sexiste.

Les femmes et les enfants sont amenés à vivre certaines des situations les plus difficiles qui puissent exister dans un contexte de conflit et de guerre. Devant se battre pour nourrir leurs familles, prendre soin des personnes souffrantes et éduquer leurs fils et filles, les femmes sont les premières à souffrir des restrictions à la liberté de circulation et de la fermeture des écoles et des magasins. D'autres épreuves les attendent souvent lorsque le soutien de famille vient à disparaître, à quoi s'ajoutent parfois des violences physiques mortelles et des problèmes de victimisation. Ces faits sont fréquemment passés

sous silence dans les sociétés où il n'est guère facile de se faire protéger.

Lors des conflits, les civils peuvent être déplacés de force, blessés ou perdre leur gagne-pain. Si ces circonstances sont difficiles pour toutes les personnes concernées, ce sont généralement les femmes et les enfants qui sont les plus touchés par les changements que cela entraîne. Les inégalités sociales préexistantes sont souvent amplifiées par les conflits, rendant les femmes et les enfants plus vulnérables à certaines formes de violence, en particulier les sévices sexuels. ►

Le recours à la violence sexuelle comme arme de guerre est de plus en plus mis en évidence par l'ONU. Une telle violence a souvent de profondes répercussions sur l'état de santé et la situation sociale, qui, conjuguées à la perte des hommes de la famille, peuvent laisser les femmes et les enfants démunis de tout. Il arrive fréquemment que les femmes et les enfants, ayant ainsi basculé dans la précarité, se tournent vers des solutions qui ne leur sont pas toujours bénéfiques et se fassent véritablement exploiter.

Par ailleurs, le nombre de femmes qui sont chefs de famille s'accroît en période de conflit. Dans les sociétés

où la chose est inhabituelle, les femmes peuvent se trouver marginalisées du fait de leur faible statut. Selon des informations de l'ONU, cela peut aboutir à des mariages forcés pour s'en sortir financièrement.

### Créer la sécurité

Les femmes et les hommes ont souvent une perception de la sécurité très différente. L'OTAN s'est attachée à en tenir compte et à protéger les femmes et les enfants dans ses zones d'opérations. En Afghanistan, les PRT construisent et gèrent des établissements de soins de santé ainsi que des écoles

pour garçons et pour filles. Grâce aux femmes, qui ont participé à la prise de décision, ces écoles ont été construites avec des murs de protection et implantées dans des lieux qui leur sont aisément accessibles.

Sur un plan plus général, la politique OTAN/CPEA concernant la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU a mis en évidence le lien qui existe avec la politique de l'OTAN relative à la lutte contre la traite des êtres humains. L'Alliance s'efforce de conjuguer en permanence ces deux politiques pour améliorer l'éducation et la formation des personnels. En juin 2009, un stage ►



## L'Afghanistan en chiffres

- Toutes les 30 minutes, une femme afghane meurt en couches. (IRIN 2007)
- 87 % des femmes afghanes sont illettrées. (IRIN 2007)
- 30 % des filles afghanes ont accès à l'éducation. (IRIN 2007)
- Une femme sur trois est victime d'actes de violence physique, psychologique ou sexuelle. (IRIN 2007)
- La proportion des jeunes filles afghanes de 15 à 19 ans qui ont donné naissance est de 1,5 pour 10. (OMS 2010)
- En 1990, 20 % des enfants étaient vaccinés contre la rougeole ; en 2008, ce chiffre était de 75 %. (OMS 2010)

de formation organisé en Arménie sur la lutte contre la traite des êtres humains comportait pour la première fois un module consacré à la résolution 1325. L'une des idées clés qui

figurait dans la directive des deux commandements stratégiques diffusée en septembre 2009 consistait à rechercher les moyens disponibles au sein de l'Alliance pour

protéger les femmes contre les actes de violence sexiste, en particulier le viol et d'autres formes d'abus et de sévices sexuels, en période de guerre et de conflit armé. ■

## Élaborer des orientations

À l'été 2008, le Conseil de l'Atlantique Nord a chargé les commandements stratégiques de l'OTAN de lui présenter une série de lignes directrices sur la mise en application de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU. Il s'est ainsi vu soumettre, en septembre de l'année suivante, la directive 40-1 des deux commandements stratégiques, qui propose des lignes directrices sur l'intégration de la dimension de genre dans la structure de commandement de l'OTAN et comporte un code de conduite. La directive, établie dans une optique d'interopérabilité, va dans le même sens que les politiques de l'ONU et de l'Union européenne relatives à

la résolution 1325 et que les plans d'action nationaux.

L'élément le plus marquant de la directive est sans doute qu'elle annonce l'affectation de conseillers pour les questions de genre au quartier général de la FIAS à partir d'octobre 2009. Figurent parmi les idées clés de la directive :

- l'effort visant à parvenir à une représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du personnel et à élargir le rôle des femmes dans l'Organisation et dans les missions à tous les niveaux ;
- l'examen et la mise en œuvre de mesures destinées à répondre aux besoins des membres du personnel féminin ;

- la sensibilisation des membres du personnel aux questions de genre ;
- l'adhésion aux normes de comportement de l'OTAN.

Si l'application de la directive s'est déjà fait sentir concrètement dans les opérations dirigées par l'OTAN, l'Alliance reconnaît qu'une intégration de la dimension de genre et un véritable changement du comportement de l'Organisation ne peuvent se faire en un jour et exigeront un effort soutenu de la part de tous. Aussi l'Alliance continue-t-elle d'évaluer les résultats obtenus et d'améliorer les mesures concernées.





© Guido Bergmann

## Prévention

**Les femmes ont un rôle important à jouer aux plus hauts niveaux de la prévention, de la gestion et du règlement des différends en prenant une part active à la prise de décision. Dans la résolution 1325, le Conseil de sécurité de l'ONU demandait instamment à tous les États membres d'améliorer ces mécanismes afin que les femmes soient représentées, et leurs préoccupations, prises en compte.**

La guerre et les conflits ont un effet disproportionné sur les femmes et les enfants : ce groupe est souvent le premier à souffrir des conséquences des conflits et le dernier à intervenir dans les décisions destinées à instaurer la stabilité. Cela signifie que, dans de nombreuses zones instables, 50 % de la population n'a pas son mot à dire dans les décisions importantes. La résolution 1325 appelait à une plus grande représentation des femmes à tous les niveaux de la prise de décision – non seulement aux niveaux national et international, mais aussi aux niveaux local et régional – afin qu'elles puissent, à partir de leurs expériences, aider les générations futures à ne pas souffrir de la même situation de privation du droit de faire entendre sa voix.

Au sommet de l'OTAN qui s'est tenu à Strasbourg-Kehl en avril 2009, les dirigeants des pays membres de l'OTAN ont souligné que l'Alliance « continu[e] de [s']employer, avec [ses] Partenaires, à soutenir la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité, l'objectif étant de disposer d'un ensemble complet de mesures d'ici à l'automne 2010. En outre, [elle] contribu[e] avec [ses] Partenaires aux efforts menés par la communauté internationale pour en finir avec la traite des êtres humains ».

Un aspect important de la mise en œuvre de la résolution 1325 consiste à faire en sorte que les femmes de l'Organisation aient des possibilités ►

**« Partout, les femmes continuent de se heurter à des difficultés et à des obstacles pour apporter leur pierre à l'édifice ... mais les choses progressent, même si c'est à un rythme encore trop lent. »**

**Melanne Verwee,  
Ambassadrice itinérante des  
États-Unis chargée des questions  
relatives à la condition de la femme  
dans le monde**



de perfectionnement professionnel pour ainsi accroître leur représentation aux postes de direction.

Soucieuse de changer les mentalités et les comportements au sein de l'Alliance, l'OTAN s'emploie à faire participer davantage de femmes à ses processus de prise de décision. Son approche se décompose en cinq volets :

- intégrer la résolution 1325 dans les politiques, programmes et documents ;
- coopérer sur la question avec d'autres organisations internationales et la société civile ;
- incorporer la dimension de genre dans les opérations ;
- éduquer et former le personnel ;
- informer l'opinion publique de ce qui a été fait et de ce qui reste à faire.

### Entendre la voix des femmes

L'opération qui se déroule en Afghanistan est la plus grande opération jamais menée par l'OTAN, qui en a fait la première de ses priorités opérationnelles. Des discussions sont en cours sur la façon de prendre en compte et de favoriser au mieux la mise en œuvre de la résolution 1325 en Afghanistan.

Chaque conseil provincial dans chacune des provinces afghanes est composé de femmes à 25 %. En outre, les droits des femmes sont inscrits, à égalité avec ceux des

hommes, dans la Constitution du pays, adoptée en janvier 2004. La proportion de femmes représentées à l'Assemblée nationale d'Afghanistan est de quelque 28 %. La part des sièges ne pouvant être occupés que par des femmes étant de 25 %.

Lorsqu'elles ont l'opportunité de s'exprimer, les femmes retiennent souvent comme prioritaires les besoins liés à l'infrastructure, à l'éducation et à d'autres secteurs, qui ne correspondent pas à ceux que les chefs de communauté masculins suggèrent dans des tribunes plus traditionnelles. La plupart du temps, les femmes tendent à privilégier le bien-être des familles et les perspectives à long terme. En contribuant à la prise de décision, les Afghanes ont acquis un certain sens des responsabilités quant à la prise en main de la reconstruction de leur pays, et l'image de l'OTAN au sein de la communauté s'en trouve renforcée.

Une PRT canadienne établie dans la province de Kandahar a rapporté qu'après avoir eu la possibilité de participer aux décisions de la communauté, les femmes qui n'avaient pas de connaissance préalable des objectifs de l'OTAN commençaient à se sentir attachées à la réussite de la mission de l'Alliance dans leur pays. Qui plus est, elle a signalé que ces femmes décourageaient leurs fils de sympathiser avec les insurgés, contribuant ainsi à écarter le risque de conflits futurs. ▶





### **Consultation avec des groupes de femmes locaux et internationaux**

S'inscrivant dans le droit fil de la contribution de l'Alliance à l'approche globale de la communauté internationale en matière de sécurité, des initiatives ont été lancées afin qu'un dialogue s'engage avec d'autres organisations internationales et la société civile, un travail destiné à déterminer où l'OTAN peut apporter une valeur ajoutée par un partage des meilleures pratiques et une mise en commun des ressources.

En janvier 2010, l'OTAN et l'Union européenne ont, pour la première fois, organisé conjointement, à Bruxelles, une conférence publique de haut niveau sur les femmes, la paix et la sécurité. S'y sont notamment exprimés le secrétaire général de l'OTAN, Anders Fogh Rasmussen, l'ancienne secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, et la représentante spéciale des Nations Unies pour la question des femmes, Margot Wallström. La conférence a fait ressortir l'engagement public de l'OTAN et l'approche globale de la communauté internationale pour cette question qui est liée à la sécurité mondiale. ■

**« Il ne peut y avoir de véritable démocratie que si la voix des femmes est entendue. »**

**Hillary Clinton,  
Secrétaire d'État des États-Unis**

## Équipes de reconstruction provinciales

Dans une étude réalisée par un organisme indépendant sur l'efficacité opérationnelle de la résolution 1325 au sein des PRT d'Afghanistan en 2009, il a été constaté que l'intégration des questions de genre était variable, et parfois absente du travail quotidien des PRT. L'étude établissait que, lorsque la résolution 1325 était intégrée d'une façon systématique, les PRT bénéficiaient le plus souvent du soutien des pays d'origine sous la forme de plans d'action nationaux.

L'intégration de la résolution 1325 est un processus multidimensionnel qui réclame une stratégie globale. Grâce à la communication établie tant avec les hommes qu'avec les femmes du terrain, « les opérations bénéficient d'une image renseignement plus complète et plus nuancée. L'application de la résolution 1325 peut dès lors se traduire par une protection plus efficace de la population civile contre les actes de violence ».

Les dirigeants politiques et militaires jouent un rôle crucial pour ce qui est de promouvoir et de réaliser l'intégration de la dimension de genre dans les opérations de l'OTAN. Davantage d'experts doivent intervenir pour améliorer les compétences et contribuer à

l'application de la résolution 1325. Nombre de PRT ont leurs propres conseillers ou conseillères pour les questions de genre, qui font partie des forces armées des pays. La FIAS est la première des forces dirigées par l'OTAN à avoir de tels spécialistes placés sous le commandement de l'OTAN et s'emploie très activement à faire entrer des femmes dans ses rangs et à les protéger.

L'analphabétisme étant répandu en Afghanistan, en particulier parmi les femmes, la FIAS a distribué des

radios à manivelle dans les zones rurales. Intervenant dans les programmes de stations radio locales, la FIAS informe une plus grande partie de la population sur ses activités. A Kaboul, la FIAS a eu recours au système de la radio pour organiser une réunion entre les membres féminins de l'Assemblée nationale, des femmes d'affaires, des groupes de femmes et le personnel militaire. Par la place qui leur est ainsi donnée, les femmes de la communauté ont leur mot à dire dans la prise de décision.



# Regard vers l'avenir

Si l'OTAN a entamé le lent processus consistant à changer les mentalités et les comportements, et à intégrer la dimension de genre dans l'ensemble de ses opérations, elle doit en faire davantage pour qu'un plus grand nombre de femmes participent, à tous les niveaux, à la prévention des conflits et à la protection des personnes sur le terrain. Un certain nombre de projets sont actuellement menés à cette fin par différents groupes de travail de l'OTAN.

Sur le plan pratique, plusieurs enceintes de l'OTAN font avancer les travaux visant à intégrer la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU dans les activités de l'Alliance. Le Comité politique et des partenariats, qui assume le rôle de chef de file, examine toute une série de questions de genre. L'OTAN continuera aussi de travailler avec les pays du Partenariat pour la paix, par l'échange d'informations et d'avis en matière de formation. La Division Diplomatie publique de l'OTAN s'efforce, quant à elle, de faire mieux connaître et mieux comprendre la contribution de l'Organisation à la résolution 1325.

Le Commandement allié Opérations (ACO) s'attache à promouvoir le rôle des conseillers pour les questions de genre afin que des postes soient prévus, au niveau approprié, dans le cadre de toutes les opérations actuelles et futures de l'OTAN. L'idéal serait que tous les pays nomment des conseillers de terrain pour les questions de genre qui travailleraient à plein temps ou, à tout le moins, emploient, au niveau tactique, des personnes points de contact pour les questions de genre qui seraient chargées de travailler avec les conseillers de l'OTAN sur le terrain.

La consolidation de la paix est la tâche la plus importante de l'OTAN, et l'Organisation continuera de réfléchir aux moyens de s'en acquitter le plus efficacement possible. Elle marquera un pas important en veillant à ce que les femmes soient représentées à tous les niveaux et puissent ainsi apporter tout l'éclairage nécessaire à la prévention des conflits et à la protection des femmes et des enfants contre certains effets de la guerre. ■



**Pour plus d'informations :**

- La mise en application par l'OTAN de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU :  
[www.nato.int/cps/fr/natolive/topics\\_56984.htm](http://www.nato.int/cps/fr/natolive/topics_56984.htm)
- Operational Effectiveness and UN Resolution 1325 (en anglais seulement) : [www2.foi.se/rapp/foir2760.pdf](http://www2.foi.se/rapp/foir2760.pdf)
- Une approche globale : [www.nato.int/cps/fr/natolive/topics\\_51633.htm](http://www.nato.int/cps/fr/natolive/topics_51633.htm)

Les publications de l'OTAN peuvent être consultées sur le site de l'OTAN : [www.nato.int/ebookshop](http://www.nato.int/ebookshop)

Les dossiers de l'OTAN portent sur des questions d'actualité intéressant l'Alliance. Ils sont publiés sous l'autorité du secrétaire général et ne reflètent pas nécessairement l'opinion ou la politique officielle des gouvernements des pays membres ni celle de l'OTAN.

Division Diplomatie publique de l'OTAN, 1110 Bruxelles, Belgique – Site web : [www.nato.int](http://www.nato.int) – E-mail: [natodoc@hq.nato.int](mailto:natodoc@hq.nato.int)  
© OTAN 2010

